

SEANCE DU 4 MAI 2021

OBJET : ANNULATION DE LOYERS PROFESSIONNELS COMMUNAUX

L'an deux mille vingt-et-un, et le quatre mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN – Jean-Baptiste LAMOTE – Odette DIBON – CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

EXCUSE : DELAGE Véronique.

La Maire rappelle au Conseil Municipal que, afin de soulager 2 commerces dits « non essentiels », obligés une nouvelle fois par une fermeture administrative en raison de l'instauration d'un troisième confinement destiné à lutter contre la pandémie de COVID-19, il a été décidé de les exonérer d'un mois de loyer.

Elle indique que la possibilité de pouvoir exercer à nouveau n'interviendra qu'à compter du 19 mai 2021 pour le salon Inaia Esthétique et l'organisateur de spectacles Rémi DURCOS.

Aussi elle propose au Conseil municipal de les exonérer également du mois de mai 2021.

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de la Maire et en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE l'annulation de loyer du mois de mai 2021 du salon Inaia Esthétique et de Rémi DURCOS.

La Maire,

Maïder BEHOTEGUY

